



Rédaction de convention de groupement

<p>Objectifs : A l'issue de cette formation, le participant connaîtra les objectifs et la nature juridique de la convention de groupement. Il sera en mesure de rédiger une convention de groupement.</p>	<p>Personnes concernées La formation s'adresse aux acteurs des marchés publics de travaux.</p> <p>Pré requis : Aucun.</p>
<p>PROGRAMME</p>	
<p>GENERALITES Obligations des opérateurs économiques groupés qui consistent principalement à la réalisation du marché public, en partie ou en totalité Conditions de la coopération et de solidarité entre les membres du groupement Cas de défaillance d'un opérateur économique et la façon de régler dans ce cas les difficultés d'exécution Mécanismes de prévention de tout conflit financier Obligation de solidarité vis-à-vis de l'acheteur public, entre les opérateurs économiques</p> <p>CONVENTION DE GROUPEMENT ET MARCHÉ PUBLIC Conclure une promesse de convention de groupement L'objet de la convention de groupement est la réalisation du marché Les rapports entre les opérateurs économiques, groupés du fait de la convention de groupement, sont distincts de ceux attachés au marché public</p> <p>NATURE JURIDIQUE DE LA CONVENTION DE GROUPEMENT Fixer l'organisation et le fonctionnement du groupement ainsi que les relations, techniques et financières, entre les opérateurs économiques, membres du groupement Contrat de droit privé si tant est que tous ses membres soient des acteurs privés Les actions et recours relèvent au contentieux du seul juge judiciaire, même si l'origine du groupement et de la convention y afférente se trouve dans l'exécution d'un marché public Nature juridique si un seul de ses membres est une personne morale de droit public Pas d'opposabilité de la convention de groupement pour le marché public</p> <p>CONVENTION DE GROUPEMENT ET PERSONNALITE MORALE DU GROUPEMENT Les groupements d'opérateurs économiques dépourvus de toute personnalité morale : pas d'engagement juridique propre Dispense de détenir la totalité des compétences professionnelles, techniques et financières Mandataire commun se présentant au nom de tous les opérateurs économiques du groupement Consentement des opérateurs économiques à sa constitution</p> <p>CONTENU DE LA CONVENTION DE GROUPEMENT Objet de la convention : faire référence au marché Définitions Présentation, modification, retrait des offres Nature du groupement et solidarité : choisir le degré de solidarité Répartition des obligations du marché : répartition des tâches distinctes de celle définie dans le marché public, voire des tâches supplémentaires pour tel ou tel opérateur économique Variation du montant ou de la masse des travaux Missions et obligations du mandataire Rémunérations du mandataire et du coordinateur Obligations des membres à l'égard du mandataire Assurance qualité Emploi du personnel - sécurité et protection de la santé Compte de dépenses communes Règlements Garanties : le mandataire commun est délié de son obligation de solidarité à l'issue de la « période de parfait achèvement ». Les opérateurs économiques, membres d'un groupement solidaire sont solidairement liés à l'égard de l'acheteur public, en cas de marchés publics de travaux publics, au titre de la garantie décennale. En cas de groupement conjoint, chaque opérateur ne sera tenu au titre de la garantie décennale qu'en regard aux seuls travaux qu'il a eus à exécuter Responsabilités Assurances Défaillance d'un membre du groupement : prévoir les conditions de substitution d'un opérateur économique défaillant Sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire d'un membre du groupement : prévoir le cas d'un opérateur victime d'un redressement judiciaire et qu'il se trouve dans l'impossibilité de poursuivre l'exécution de sa part de marché public Délais, primes et pénalités Résiliation du marché Durée de la convention Règlement des contestations Élection de domicile</p>	<p style="text-align: center;">PEDAGOGIE</p> <p>Le Formateur Spécialiste des marchés publics de travaux.</p> <p>Méthodes pédagogiques Apports théoriques avec projection d'un diaporama. De nombreux exercices pratiques. Support de cours.</p> <p>Modalités d'évaluation de la formation Attestation de formation ; évaluation des acquis à l'issue de la formation. Tests de contrôle des connaissances à l'aide de QCM.</p> <p>Intra Entreprise Lieu de formation : dans la ville de votre choix.</p> <p>Inter Entreprises à Paris, Lyon, Lille, Lisieux Tarif par personne.</p> <hr/> <p style="text-align: center;">2 jours</p> <hr/> <p style="text-align: center;">1 150 € H.T.</p> <hr/> <p style="text-align: center;">Réf : BTP212</p>

Organisme de formation PROFORMALYS – Formations BTP partout en France
Formation Rédaction de convention de groupement

Tél. : 01 48 74 29 45 - Mail : contact@proformalys.com
Toutes les formations BTP de notre organisme de formation sur www.proformalys.com